



PV réunion du CA 02 mai 2026

Présents : Carine, Corinne B., Corinne R., Gérard, Jean-Marc, Laetitia, Patrick, Theo, Yannick.

Absents :

➤ **La réunion débute à 10h 20**

➤ **Bilan financier présenté par Théo :**

- **Bilan des 70 ans** : il a coûté 2 206 € à notre association. Les adhérents inscrits au repas n'ont rien payé, seuls les invités de Tours et de la mairie ont payé leur repas.

Le nouveau maire est venu pour l'apéritif et 6 personnes de la municipalité dont l'ancien maire et 11 représentants de l'association naturiste de Tours nous ont fait le plaisir de participer au repas.

- **Bilan de la pétanque** : bénéfice de 134 €. Nous avons eu 52 participants cette année. Les commerçants de Saint Cyr en Val avaient offert des lots pour ce tournoi.

Nous avons actuellement sur le compte courant : 12 127,69 €

sur le Livret A : 16 244,11 €

sur les 2 placements dits « comptes à terme » : 60 000 €

soit au total : 88 371,80 €

➤ **Mot du président :**

Nous avons eu un retour très positif concernant le tournoi de pétanque et l'organisation des 70 ans qui se sont très bien passés sous un beau soleil.

Merci à tous les bénévoles qui se sont investis durant une semaine, pour tout installer, puis tout démonter pour ce week-end. Merci à notre cuisinier Philippe qui a œuvré durant plusieurs jours pour que tout soit prêt pour le repas des 70 ans et aux « petites mains » qui ont assuré le service !

Un grand merci à tous !

➤ **Travaux :**

- **Travaux en cours** : Réfection de la toiture du Pointu pour 2 519 €.

- **Travaux à venir :**

- mise aux normes des installations électriques : Un contrôle du réseau électrique a été effectué en avril 2026 (le dernier datait d'avril 2024) : un seul différentiel a été changé depuis 2024. Un autre doit être changé car il avait en partie fondu. Le différentiel des bungalows B1 et B2 ne fonctionne plus avec donc un risque de choc électrique.

- Contrôle gaz : Les tuyaux des bouteilles de gaz derrière le Home sont à changer (il est indiqué sur ces tuyaux « à changer en 2022 »)

- Bungalow B 4 : la réfection du plafond qui s'effritait est en cours, toute la pièce a été aussi repeinte en blanc pour redonner un peu de « peps » à ce bungalow ; achat aussi de nouvelles casseroles, poêles.

- Piscine : de petites fuites ont été constatées. A réparer pendant la saison.

- Sanitaires : 2 siphons à changer. Le détecteur lumineux est défaillant (à modifier ou changer).

- Lance du karcher à racheter.
- Lave-Linge : suite au gel, il faudra remplacer l'électrovanne. En attendant qu'on reçoive la pièce il faudra penser à fermer l'eau après chaque lessive.
- Tuyaux d'eau : il faut racheter des embouts régulièrement, ceux laissés en place l'hiver, disparaissent parfois !
- Bungalows : l'adjoint à la sécurité de St Cyr, qui est venu lors des 70 ans, nous a demandé de ne rien mettre derrière les bungalows, pour faciliter le travail des pompiers s'ils devaient intervenir un jour, et de répartir l'installation des tuyaux d'arrosage afin que l'ensemble du site soit couvert en cas de besoin.
- WC du Sud : demande de devis pour y installer un ballon d'eau chaude.
- Toujours à l'étude : l'évacuation des plaques en fibrociment de la toiture du Home.

➤ **Animations :**

- Samedi 20 juin midi : repas de début de saison et fête de la musique
- Lundi 13 juillet : soirée moules frites
- Samedi 15 août soir : barbecue
- Samedi 19 septembre, à partir de 10h 00 : Sortie à Yvoy chez notre ami Philippe P.
- Samedi 3 octobre midi : repas paëlla pour clôturer la saison.
- Piscine Chambord : La diminution du nombre de séance pourrait être envisagée, car nous avons eu moins de personnes présentes lors des dernières séances.

➤ **Point gardiennage :**

- Le système de dédommagement pourrait être modifié l'an prochain : les gardiens auraient une remise : soit sur leur emplacement, soit sur leur adhésion.

Pourquoi modifier le système d'indemnisation ?

Jusqu'ici l'indemnité versée aux gardiens n'était qu'un arrangement en interne de l'association, sans cadre légal. C'est donc pour nous mettre en conformité avec la réglementation fiscale que nous voulons régulariser notre situation.

Normalement le bénévolat consiste à participer au fonctionnement ou à l'animation d'une association à titre gratuit, sans contrepartie ni rémunération.

Toutefois, **l'administration fiscale admet une tolérance** permettant qu'un dirigeant ou bénévole perçoive une rémunération modeste ou des avantages, dans la limite de trois quarts (3/4) du SMIC mensuel. Soit, en 2026, à titre indicatif en net, le **Plafond** (3/4 du SMIC) est de : $1\,443,11 \text{ €} \times 0,75 = 1\,082,33 \text{ €}$ (net mensuel).

(voir <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits>)

Donc, notre but, en modifiant notre système d'indemnisation des gardiens, et en veillant à ce que les sommes versées n'excèdent pas ce plafond, est d'adopter un mode plus réglementaire.

- D'autre part, et si nous avons suffisamment de volontaires, nous pourrions envisager deux équipes de gardiens : une équipe s'occupant uniquement de l'accueil et une autre seulement des sanitaires.

➤ **Point secrétariat :**

- Le C.A. a décidé à la majorité de ses membres de prolonger la délégation de responsable des travaux à Jean-Marc Riquet assisté de Patrick Schatteman jusqu'à la prochaine A.G.

➤ **Questions diverses :**

- La demande de Babeth d'installer un cabanon derrière sa caravane a été acceptée.
- Une liste d'adhérents en attente d'un emplacement va être créée. Envoyez-nous par mail vos demandes d'emplacements, même ceux qui l'ont déjà fait, pour que personne ne soit oublié.
- Nous vous rappelons que, sauf urgence évidemment, évitez d'entamer des travaux bruyants pendant la saison estivale sur vos emplacements, les jours fériés. Merci de votre compréhension

Fin de la réunion à 12h10

Prochaine réunion : samedi 27 juin à 10h00.

Le président,
Yannick FARINOT

